

l'opposition d'ailleurs, que peut donc faire le Parlement si ce n'est étudier les programmes modifiés que le Gouvernement présentera?

**L'honorable M. Asselin:** Notre programme.

**L'honorable M. Martin:** Mon honorable ami dit que c'est leur programme. Admettons que quelques éléments viennent de leur programme. Il arrive au parti conservateur d'avoir des idées.

**L'honorable M. Côté:** De temps à autre.

**L'honorable M. Martin:** S'il a des idées et si le Parlement peut parvenir à l'unanimité concernant ces propositions, c'est exactement ce qu'il devrait faire et c'est ce que le Gouvernement a dit de façon implicite dans les propositions générales inscrites dans le discours du trône. Cela ne veut pas dire que le gouvernement prétend que ce que nous avons proposé avant les élections doive nécessairement être proposé à nouveau. Ce n'est pas ce que fait le gouvernement. Le gouvernement dit qu'il propose des choses auxquelles il croit, ainsi que certaines idées tirées des programmes d'autres partis politiques. Cette attitude ne convient-elle pas? Cela signifie-t-il s'accrocher au pouvoir? Non; c'est le seul moyen d'obtenir un consensus dans une situation où le gouvernement est minoritaire.

C'est pourquoi j'ai dit plus tôt que notre système ne peut pas fonctionner indéfiniment avec un gouvernement minoritaire; mais, dans la mesure où pareille situation lui est imposée, il ne peut qu'essayer d'obtenir un consensus de la manière qui a été exposée dans le discours du trône. Cela ne signifie pas que le gouvernement doive céder sur tout. Cela ne veut certainement pas dire que quelqu'un doive se complaire dans une situation fautive. Le gouvernement ne va pas s'accrocher au pouvoir pour le plaisir de la chose et gober tout et n'importe quoi à condition de continuer d'occuper les banquettes du Trésor. Mais nous n'allons pas abandonner la partie simplement par suite d'une défaite sur telle ou telle motion, pas plus que M. Diefenbaker ne l'a fait lorsqu'il a été mis en minorité, et pas plus que M. Pearson ne l'a fait en 1968.

• (1530)

**L'honorable M. Flynn:** Je vous corrige. M. Diefenbaker a démissionné la première fois qu'il a été défait à la Chambre. Il ne s'est pas accroché au pouvoir. Il n'a pas demandé à la Chambre de le lui dire une deuxième fois.

**L'honorable M. Martin:** Eh bien, qu'a fait M. John A. Macdonald dès 1867 et 1873, sur une question mettant véritablement en cause la politique de son gouvernement? Il est resté en place malgré plusieurs défaites. Qu'a fait M. Baldwin? M. Gladstone? Et M. Ramsay MacDonald en 1924? Il indiquait avant le début de la session parlementaire ce que le gouvernement considérerait comme une motion de défiance. Il disait que chaque fois que le Parlement serait saisi d'une question, il indiquerait si le gouvernement la considérait comme une motion de confiance.

Bien sûr, si cette attitude ne lui convient pas, le Parlement a à sa disposition, comme l'a dit hier M. Lewis, des moyens pour contrevioler à l'attitude prise par le gouvernement à cet égard. Mais nous devons être prêts à essayer d'obtenir un consensus, puisque c'est le seul moyen de légiférer à l'heure actuelle au Canada, et nous devrions, au Sénat, être prêts à reconnaître ce fait, car il s'agit bien d'un fait, même si cela n'est pas rigoureusement observé ailleurs. C'est le seul moyen de gouverner à l'heure actuelle.

**L'honorable M. Flynn:** Je reconnais le fait que le gouvernement ne peut être défait par le Sénat et que le Sénat

devra agir comme il le fait dans des circonstances ordinaires. Je parlais de la situation à la Chambre et non de la situation ici au Sénat.

**L'honorable M. Martin:** Eh bien, je ne parle pas de la situation au Sénat, mais je veux tenter d'expliquer ici ce que, de toute évidence, certains éléments à l'autre endroit et dans le pays ne comprennent pas. On accuse le gouvernement de s'accrocher au pouvoir et de n'offrir un nouveau programme que pour survivre. Ce n'est pas vrai du tout. Ce n'est pas vrai et qu'on sache bien que c'est justement la raison pour laquelle j'ai abordé cet aspect du problème.

Je dis au leader de l'opposition, et je suis sûr qu'il le comprendra, qu'il existe certaines questions à propos desquelles le gouvernement n'entend pas rechercher d'accord unanime avant de prendre position. Il y a certaines choses qu'il ne peut laisser se détériorer. Le premier ministre l'a clairement indiqué et le discours du trône le précise clairement. Autrement dit, en ce qui concerne la Loi sur les langues officielles et des domaines qu'au cours des huit dernières années nous avons reconnus comme essentiels à la promotion du bilinguisme et du biculturalisme, nous ne céderons pas sur des questions de principe. Je suis certain que le gouvernement n'est pas seul à soutenir cette position. M. Stanfield le fait aussi.

**L'honorable M. Flynn:** Le gouvernement n'a jamais été mis au défi à cet égard.

**L'honorable M. Martin:** Tout ce que je dis, c'est que j'ai la certitude que c'est là la position du chef du parti conservateur aux Communes. Je suis sûr que c'est la position du leader de l'opposition ici au Sénat. Mais il faut préciser que les décisions que nous avons prises en matière de biculturalisme et de bilinguisme et que les recommandations contenues dans le rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme que nous avons acceptées sont des objectifs essentiels que nous devons absolument chercher à atteindre dans la fonction publique et ailleurs, si nous voulons contribuer au développement de l'unité de notre pays.

J'accepte la position du chef du parti conservateur à la Chambre et au Sénat et j'accepte la position des deux autres partis politiques également. Ils ont fait connaître clairement leur position, tout comme le gouvernement l'a fait.

Mais ce dont se plaignait le premier ministre, d'après ce qu'il a déclaré l'autre jour, ce n'était pas tant la position de chaque personne à l'intérieur ou en dehors du Parlement; ce qui le préoccupait, c'était un éditorial publié dans le *Sun* de Vancouver un certain jour et qui a lancé toute cette question sur un ton qui, de l'avis du premier ministre, allait à l'encontre de l'intérêt national. Il s'agissait d'un article publié dans le *Sun* de Vancouver le 3 novembre de l'année dernière.

C'est l'une des positions, donc, que nous ne sommes pas prêts à adopter. Il y a d'autres conditions. Celles-ci ont été signalées par le premier ministre, mais je crois que, fondamentalement, la plupart des députés reconnaîtront qu'elles sont essentielles, que c'est le strict minimum qui puisse être fait, si l'on veut protéger l'unité de notre pays.

Honorables sénateurs, il y a d'autres questions que le leader de l'opposition a abordées et d'autres encore que l'on pourrait aborder. Il n'a rien dit au sujet des initiatives prises dernièrement en matière de politique étrangère. Je suis certain que l'on ne va pas tarder à les prendre. Depuis les élections, le gouvernement a cherché à élaborer